



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

IUT

Question écrite n° 84052

Texte de la question

Mme Josette Pons souhaite faire part à M. le ministre de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche des inquiétudes de certains enseignants titulaires et vacataires de l'IUT de Toulon. En effet, ils constatent de nombreux dysfonctionnements préjudiciables au bon déroulement de leur enseignement, tels que le blocage des achats de matériels à usage pédagogique, le non-paiement des heures d'enseignement et des fournisseurs, l'entretien impossible de certains matériels. Aussi, elle lui demande de bien vouloir prendre en compte ces inquiétudes et de lui indiquer les mesures qu'il entend prendre.

Texte de la réponse

L'université de Toulon a engagé une politique de gestion rigoureuse de ses ressources financières, notamment en matière d'heures complémentaires ; aussi, pour l'aider dans cette démarche difficile, le ministre lui a-t-il notifié un complément de subvention de fonctionnement de 150 000 euros.

Données clés

Auteur : [Mme Josette Pons](#)

Circonscription : Var (6^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 84052

Rubrique : Enseignement technique et professionnel

Ministère interrogé : éducation nationale

Ministère attributaire : éducation nationale

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 24 janvier 2006, page 652

Réponse publiée le : 8 août 2006, page 8404